



PROXIMITE SANTE

Pour obtenir plus d'informations sur nos activités de transports ou de petits travaux à domicile :

- Envoyez-nous un e-mail à l'adresse info@proximitesante.be
- Contactez-nous par téléphone au **02 644 51 31** de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30

Pour nos autres activités de location et vente de matériel paramédical, bandagisterie, orthopédie et audiologie :

- Rendez-nous visite dans nos **deux magasins** :
Rue Malibran 49 • 1050 Ixelles
magasin1050@proximitesante.be
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30
Le samedi de 9h00 à 12h30
Avenue Josse Goffin 204 • 1082 Berchem-Sainte-Agathe
magasin1082@proximitesante.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 18h00
- Contactez-nous par téléphone au **02 644 51 31** de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30

ATTENTION ! Nos bureaux et nos magasins sont fermés le premier mercredi du mois de 8h30 à 13h30.

Avec le soutien de :



Nous sommes agréés comme ESD (Entreprise Sociale et Démocratique)

Éditeur responsable : Proximité Santé ASBL, Sébastien Tack, Chaussée de Boondael 168, 1050 Ixelles | Ne pas jeter sur la voie publique
Proximité Santé ASBL se réserve le droit de modifier ses tarifs sans préavis. Conditions générales disponibles sur www.proximitesante.be ou sur demande.

EXPANSION.BE



Allégeons votre quotidien.



PROXIMITE SANTE

Nous allégeons votre quotidien

Transport et accompagnement

Organisez tous vos transports

- Vos déplacements individuels du lundi au samedi ;
- Vos transports médico-sanitaires ;
- Vos déplacements réguliers vers des centres de jours ;
- Vos déplacements vers l'aéroport de Zaventem ;
- Vos déplacements de groupe.

Bénéficiez d'un transport de qualité

Nous sommes agréés par la Commission Communautaire Française (numéro 30.01.01).

Cet agrément est votre garantie pour des transports et accompagnements de qualité par des véhicules de qualité mais aussi un personnel toujours mieux formé : tant à la conduite préventive, qu'aux premiers secours ou qu'aux transports plus spécifiques de personnes à mobilité réduite.

Profitez d'un accompagnement sur mesure

- Prise en charge depuis la chambre jusqu'au lieu de destination ;
- Recueil des informations nécessaires de façon minutieuse ;
- Planning précis et adapté à tous changements pouvant survenir ;
- Suivi et transmission des documents nécessaires ;
- Transfert des effets personnels ;
- Communication à la personne qui prend en charge le patient.

Comment réduire votre facture ?

La plupart des mutuelles belges prennent en charge une partie du coût de vos transports vers des lieux médicaux. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle pour en connaître le montant et les formalités.

Proximité Santé Asbl vous propose un service de transport et d'accompagnement assis non urgent pour personne valide ou à mobilité réduite (PMR) afin de faciliter vos déplacements chez le médecin, à l'hôpital, au supermarché, chez vos amis, au cinéma, etc.

Ce service est disponible du lundi au samedi de 6h00 à 19h30 dans l'ensemble de la Région Bruxelles Capitale mais aussi accessible pour des destinations plus lointaines.

Vos avantages

- Un tarif clair et sans surprise ;
- Des devis gratuits via notre site internet ou via info@proximatesante.be ;
- Service agréé par la Commission Communautaire Française ;
- Des conducteurs formés :
 - Au transport et à l'accompagnement de personnes
 - Aux premiers secours par la Croix Rouge
 - Au transfert et au maintien de chaises roulantes
- Des véhicules aménagés de 1 à 4 places PMR et 4 à 6 places assises ;
- Des véhicules géolocalisés pour plus de sécurité et de réactivité ;
- Plus de 20 ans d'expérience dans le transport de personnes fragilisées.

Vous souhaitez effectuer une réservation ?

- Contactez-nous par téléphone au **02 644 51 31** de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30
- Envoyez-nous un e-mail à l'adresse info@proximatesante.be
- Complétez notre formulaire de réservation via notre site www.proximatesante.be

Ce service est accessible à tous les habitants des 19 communes de la Région de Bruxelles Capitale. Les personnes âgées, isolées, handicapées, à mobilité réduite, gravement malades et à faible revenu son prioritaires.